BUREAU VERITAS EXPLOITATION

SAINT-BRIEUC

CARRE ROSENGART – 16 QUAI ARMEZ
22000 SAINT-BRIEUC CEDEX FRANCE
Téléphone : 0633178539
Mail : cyrille.triballier@bureauveritas.com

A l'attention de M. CABANNES
Conducteur d'opérations
Pôle de conduite d'opérations de Rennes
Etablissement du service d'infrastructure de la défense
Quartier Margueritte
1 rue du Garigliano
BP14
35998 RENNES Cedex 09

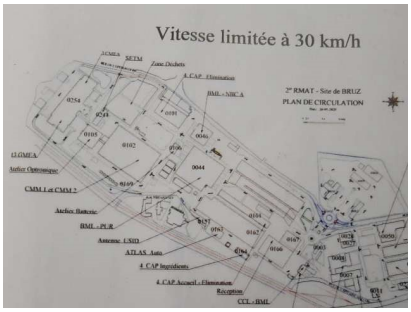
Rapport de recherche d'amiante et HAP dans les enrobés bitumineux

Date de la visite : 26/04/2023

Lieu d'intervention :
2EME RMAT
Rue du 8 Mai 1944
35170 BRUZ

Type de la voie : Voie de circulation

Référence du rapport : 17696360/1/1/CT
Rédigé le : 24/05/2023
Par l'opérateur de repérage : C. TRIBALLIER
Date de la commande : 12/08/2022



Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par Bureau Veritas Certification France – Le triangle de l'arche, 9 cours du triangle - 92937 Paris La Défense Cedex Certificat n° 9643063

	Date de début de validité	Date de fin de validité	Numéro Certificat
Amiante sans mention	29/04/2021	28/04/2028	9643063
Amiante avec mention	29/04/2021	28/04/2028	9643063

Ce rapport contient 19 pages y compris les annexes et ne peut être reproduit qu'intégralement.

Signature :

1. CONCLUSIONS 3

2. INFORMATIONS GENERALES 3

2.1 VOIE(S) OBJET(S) DE LA MISSION 3
LIEU D'INTERVENTION : 2EME RMAT RUE DU 8 MAI 1944 35170 BRUZ 3
2.2 INTERVENANTS 3
2.3 OPERATEUR(S) DE REPERAGE 3
2.4 LABORATOIRE(S) 3

3. DESCRIPTION DE LA MISSION 4

4. TEXTES DE REFERENCE 4

5. METHODOLOGIE 4

6. RESULTATS 5

7. ANNEXES 6

7.1 RAPPORTS D'ANALYSES DU LABORATOIRE 6
7.2 FICHES D'IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS 19
7.3 CROQUIS 22
7.4 CERTIFICATION 23
7.4 ATTESTATION D'ASSURANCE 24

Copyright Bureau Veritas

1. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré d'enrobé bitumineux contenant de l'amiante.

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré d'enrobé bitumineux contenant des H.A.P. en teneur élevée (>50mg/kg)

2. INFORMATIONS GENERALES

2.1 Voie(s) objet(s) de la mission

Lieu d'intervention : 2EME RMAT Rue du 8 MAI 1944 35170 BRUZ

Type de la voie : Voie de circulation

2.2 Intervenants

Partie prenante	Société	Adresse	Coordonnées
Donneur d'ordre	M. CABANNES	Quartier Margueritte 1 rue du Garigliano BP14 35998 RENNES Cedex 09	Jean-francois1.cabannes@intradef.gouv.fr
Accompagnateur	MME CADIN	Rue du 8 Mai 1945 35170 BRUZ	/

2.3 Opérateur(s) de repérage

Société	Nom	Organisme de certification	N° de certification*	Date d'obtention de la certification	Date de validité de la certification
Bureau Veritas Exploitation 790 184 675 00284	TRIABLLIER Cyrille	Bureau Veritas Certification France	9643063	29/04/2021	28/04/2028

2.4 Laboratoire(s)

Société	N° d'accréditation Cofrac	Adresse	Coordonnées
Eurofins Analyses	1-5597	7 rue Pierre Adolphe Bobierre CS 90827 44308 NANTES Cedex 3	02 23 50 13 80

3. DESCRIPTION DE LA MISSION

Recherche de la présence ou de l'absence d'amiante et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques dans des enrobés bitumineux de voies d'infrastructures de transport.

4. TEXTES DE REFERENCE

- Code du Travail : articles L4412-2, R4412-97
- Circulaire du 15/05/2013 « gestion des risques sanitaires liés à l'amiante dans le cas de travaux sur les enrobés amiantés du réseau routier national non concédé »
- Guide d'aide à la caractérisation des enrobés bitumineux Comité de Pilotage national « Travaux Routiers - Risques Professionnels » du 20/11/2013
- Guide Cerema « Acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière »
- Directive 2003/33/CE
- Directive 2008/98/CE

5. METHODOLOGIE

Dans le cadre d'une démolition de l'enrobé, la recherche d'amiante et ou de HAP se fait sur toute les couches d'enrobés bitumineux de la structure.

Dans le cadre d'un rabotage, sciage, de rechargement ou de travaux ponctuels, seule la ou les couches concernées par les travaux seront investiguées.

Des Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrage sont déterminées en fonction de la typologie des enrobés bitumineux présents dans le périmètre d'investigation (date de mise en œuvre, nature, aspect, couleur, épaisseur…), après étude documentaire en fonction des documents remis par le donneur d'ordre, examen visuel, réalisation de sondages et prise d'échantillons pour analyse en laboratoire..

Chaque prélèvement pour analyse suite à un carottage fait préalablement l'objet d'un sondage.

Les couches d'une même carotte prélevées pour analyse sont séparées mécaniquement et sont conditionnées séparément dans un double conditionnement hermétique.
En cas de recherche d'amiante et d'HAP, les carottages pour analyse sont doublés pour ensachage distinct.

AVERTISSEMENT: La présente recherche n'est pas exhaustive et ne peut être utilisée que dans les limites des carottages décrits dans ce rapport. La méthodologie de recherche par réalisation de sondages, l'hétérogénéité de la zone concernée par les travaux ainsi que de la composition des enrobés bitumineux, le caractère aléatoire et sporadique d'ajout d'amiante aux matériaux constitutifs de l'enrobé.
Il n'est ainsi pas exclu que de l'amiante puisse être mise en évidence ultérieurement.

Copyright Bureau Veritas

6. RESULTATS

N° prél.	Localisation	Description	Sondage / Observation	Amiante		HAP
	Repère			Présence	Type	Teneur (mg/kg)
1	P01	ENROBE	/	Non	/	<8.00
2	P02	ENROBE	/	Non	/	<8.00
3	P03	ENROBE	/	Non	/	<8.00
4	P04	ENROBE	/	Non	/	<8.00
5	P05	ENROBE	/	Non	/	<8.00
6	P06	ENROBE	/	Non	/	<8.00

*En dessous de 50 mg/kg, les enrobés peuvent être recyclés à chaud, à froid ou déposés en installation de stockage de déchets inertes (ISDI).
Entre 50 mg/kg et 500 mg/kg, les enrobés peuvent être recyclés à froid ou déposés en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND).
Au-delà, de 500 mg/kg, les enrobés ne peuvent pas être recyclés et devront être orientés vers des ISDND ou des installations de stockage de déchets dangereux (ISDD).

Copyright Bureau Veritas

7. ANNEXES

7.1 Rapports d'analyses du laboratoire

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Cyrille TRIBALLIER
2 Rue de Suède
56400 AURAY

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-NS-029716-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2023 14:56
Annule et remplace la version AR-23-NS-028273-01 ayant pour date d'émission le 16/05/2023 à 04:39, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23W013340 Date de réception : 04/05/2023 Date d'analyse : 11/05/2023
Référence dossier Client:1510797476/17696360

Les résultats d'analyse d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), réalisée par Eurofins Analyses pour l'Environnement France sont joints en annexe à ce rapport.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P01 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-NS-029716-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2023 14:56 Page2/8
Annule et remplace la version AR-23-NS-028273-01 ayant pour date d'émission le 16/05/2023 à 04:39, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23W013340 Date de réception : 04/05/2023 Date d'analyse : 11/05/2023
Référence dossier Client:1510797476/17696360

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
002	P02 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / UVK4	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / UVK4	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / UVK4	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-NS-029716-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2023 14:56 Page3/8
Annule et remplace la version AR-23-NS-028273-01 ayant pour date d'émission le 16/05/2023 à 04:39, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23W013340 Date de réception : 04/05/2023 Date d'analyse : 11/05/2023
Référence dossier Client:1510797476/17696360

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	**MET** * / UVK4	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
003	P03 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-NS-029716-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2023 14:56 Page4/8
Annule et remplace la version AR-23-NS-028273-01 ayant pour date d'émission le 16/05/2023 à 04:39, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23W013340 Date de réception : 04/05/2023 Date d'analyse : 11/05/2023
Référence dossier Client:1510797476/17696360

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
004	P04 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-NS-029716-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2023 14:56 Page5/8
Annule et remplace la version AR-23-NS-028273-01 ayant pour date d'émission le 16/05/2023 à 04:39, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23W013340 Date de réception : 04/05/2023 Date d'analyse : 11/05/2023
Référence dossier Client:1510797476/17696360

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
005	P05 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-NS-029716-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2023 14:56 Page6/8
Annule et remplace la version AR-23-NS-028273-01 ayant pour date d'émission le 16/05/2023 à 04:39, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23W013340 Date de réception : 04/05/2023 Date d'analyse : 11/05/2023
Référence dossier Client:1510797476/17696360

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	P06 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MOLP** * / ZG5G	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-NS-029716-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2023 14:56 Page7/8
Annule et remplace la version AR-23-NS-028273-01 ayant pour date d'émission le 16/05/2023 à 04:39, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23W013340 Date de réception : 04/05/2023 Date d'analyse : 11/05/2023
Référence dossier Client:1510797476/17696360

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	**MET** * / F2DF	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179**) en vue d'une identification de fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725**) en vue d'une identification de fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050** et **IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.
Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.
NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 5597
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-NS-029716-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2023 14:56 Page8/8
Annule et remplace la version AR-23-NS-028273-01 ayant pour date d'émission le 16/05/2023 à 04:39, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 23W013340 Date de réception : 04/05/2023 Date d'analyse : 11/05/2023
Référence dossier Client:1510797476/17696360



Julien Veteau
Chef de Service

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT OUEST SAS
Sous-traitance Bâtiment Nantes
EUROFINS ABO
Site de la Géraudière
Rue Pierre Adolphe Bobierre - CS90827
44300 NANTES

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E088677
N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-103233-01

Version du : 23/05/2023
Date de réception technique : 17/05/2023
Première date de réception physique : 17/05/2023

Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRNA800017062

Coordinateur de Projets Clients : Elisa Gitzhofer / ElisaGitzhofer@eurofins.com / +33 3 88 91 19 11

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Matériaux routiers	(ROU)	23W013340-001 - P01 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation
002	Matériaux routiers	(ROU)	23W013340-002 - P02 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation
003	Matériaux routiers	(ROU)	23W013340-003 - P03 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation
004	Matériaux routiers	(ROU)	23W013340-004 - P04 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation
005	Matériaux routiers	(ROU)	23W013340-005 - P05 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation
006	Matériaux routiers	(ROU)	23W013340-006 - P06 / 2ème RMAT - SITE DE BRUZ / Voirie circulation

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Copyright Bureau Veritas

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E088677

Version du : 23/05/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-103233-01

Date de réception technique : 17/05/2023

Première date de réception physique : 17/05/2023

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRNA800017062

N° Echantillon		001	002	003	004	005	006
Référence client :		23W013340-001	23W013340-002	23W013340-003	23W013340-004	23W013340-005	23W013340-006
Matrice :		ROU	ROU	ROU	ROU	ROU	ROU
Date de prélèvement :							
Date de début d'analyse :		17/05/2023	17/05/2023	17/05/2023	17/05/2023	17/05/2023	17/05/2023
Température de l'air de l'enceinte :		17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C	17.6°C
Préparation Physico-Chimique							
LS6XB : **Prétraitement de l'échantillon**							
Concassage		* Fait	* Fait	* Fait	* Fait	* Fait	* Fait
Homogeneisation		* Fait	* Fait	* Fait	* Fait	* Fait	* Fait
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)							
LSQA7 : **HAPs 16 composés - délai Express**							
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 3.15	* <0.50	* <0.50	* 0.92
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 0.59	* <0.50	* <0.50	* 4.36
Chrysène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 1.22	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Acénaphtène	mg/kg M.S.	* <0.50	* 1.32	* 0.78	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Naphtalène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 0.65	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Phénanthrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* 0.81	* 4.39	* <0.50	* <0.50	* 0.72
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 0.72	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 2.28	* <0.50	* <0.50	* 31.8
Anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 1.55	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 0.58	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 1.20	* <0.50	* <0.50	* 0.61
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* 0.95	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Fluorène	mg/kg M.S.	* <0.50	* 0.71	* 1.14	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Somme des HAP	mg/kg M.S.	<0.50	2.84	19.2	<0.50	<0.50	38.4

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac
ESSAIS

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT
FRANCE SAS

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E088677

Version du : 23/05/2023

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-103233-01

Date de réception technique : 17/05/2023

Première date de réception physique : 17/05/2023

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRNA800017062

Observations	N° d'échantillon	Référence client
ROU : Les résultats d'analyses sont rendus par rapport à une matière sèche déterminée par défaut	(001) (002) (003) (004) (005) (006)	23W013340-001 / 23W013340-002 / 23W013340-003 / 23W013340-004 / 23W013340-005 / 23W013340-006 /



Gilles Lacroix
Chef d'Equip. Coord. Proj Clts

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.
Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.
Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ règlementaire du ou des paramètres sommés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

Annexe technique

Dossier N° :23E088677

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-103233-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFRNA800017062

Matériaux routiers

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS6XB	Prétraitement de l'échantillon	Broyage [Broyage et homogénéisation] - NF EN 15002				Eurofins Analyses pour l'Environnemen France
	Concassage					
	Homogeneisation					
LSQA7	HAPs 16 composés - délai Express	GC/MS/MS [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN 14346 norme abrogée - NF EN 15527				
	Dibenzo(a,h)anthracène		0.5	33%	mg/kg M.S.	
	Benzo(k)fluoranthène		0.5	48%	mg/kg M.S.	
	Fluoranthène		0.5	33%	mg/kg M.S.	
	Benzo(ghi)Pérylène		0.5	48%	mg/kg M.S.	
	Chrysène		0.5	37%	mg/kg M.S.	
	Acénaphtène		0.5	30%	mg/kg M.S.	
	Naphtalène		0.5	40%	mg/kg M.S.	
	Phénanthrène		0.5	33%	mg/kg M.S.	
	Benzo(a)pyrène		0.5	32%	mg/kg M.S.	
	Pyrène		0.5	46%	mg/kg M.S.	
	Anthracène		0.5	38%	mg/kg M.S.	
	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		0.5	43%	mg/kg M.S.	
	Acénaphthylène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Benzo(b)fluoranthène		0.5	47%	mg/kg M.S.	
	Benzo-(a)-anthracène		0.5	47%	mg/kg M.S.	
	Fluorène		0.5	45%	mg/kg M.S.	
	Somme des HAP				mg/kg M.S.	

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

Copyright Bureau Veritas

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 23E088677

N° de rapport d'analyse : AR-23-LK-103233-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFRNA800017062

Matériaux routiers

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	23W013340-001		17/05/2023	17/05/2023		
002	23W013340-002		17/05/2023	17/05/2023		
003	23W013340-003		17/05/2023	17/05/2023		
004	23W013340-004		17/05/2023	17/05/2023		
005	23W013340-005		17/05/2023	17/05/2023		
006	23W013340-006		17/05/2023	17/05/2023		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.
Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

7.2 Fiches d'identification des prélèvements

N°Prélèvement	Photo prélèvement

Copyright Bureau Veritas

P01			
P02			
P03			

P04			
P05			
P06			

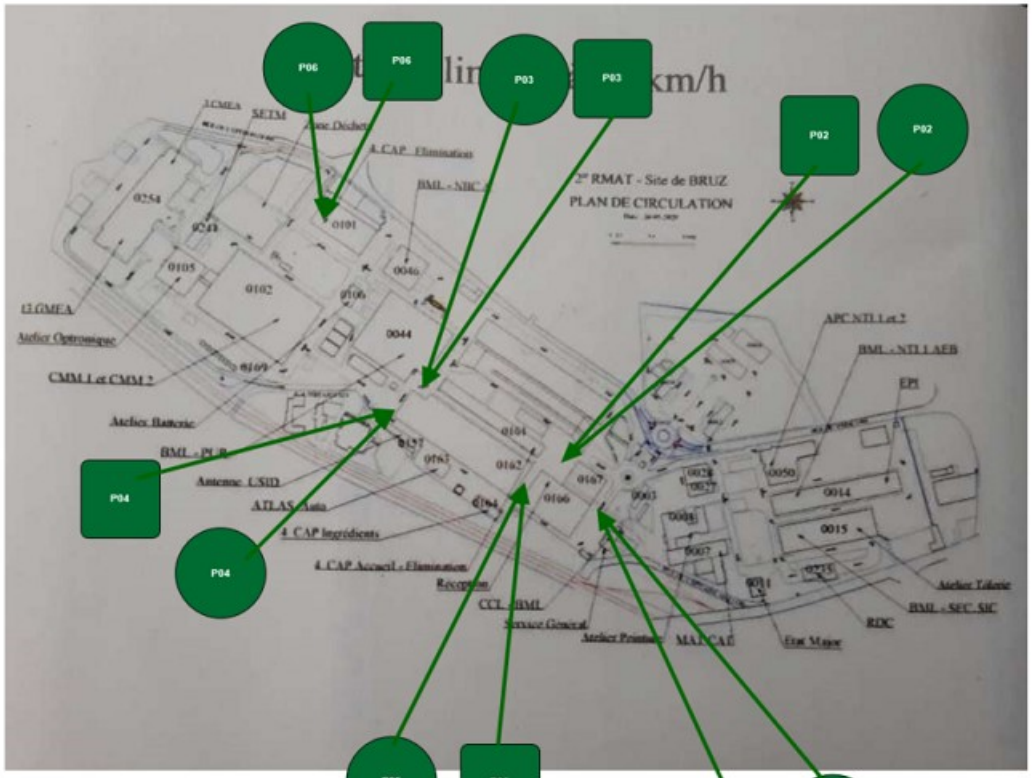
7.3 Croquis

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
Adresse	2EME RMAT RUE DU 8 MAI 1944 35170 BRUZ	
Extérieur ENROBE	Date visite	26 AVRIL 2023
	Auteur	C TRIBALLIER
	N° dossier	17696360
	Planche	1
Plan/Elévation	Indice	00

LEGENDE	
PX Prélèvement n°X ne contenant pas de l'amiante	Matériaux et produits contenant de l'amiante :
PX Prélèvement n°X ne d'HAP ayant une teneur <50mg/kg	Sans objet
PX Prélèvement n°X contenant de l'amiante	Enrobé bitumineux contenant des HAP ayant une teneur >50mg/kg :
PX Prélèvement n°X ne d'HAP ayant une teneur >50mg/kg	

Situation du bien





7.4 Certification



BUREAU VERITAS
Certification

Certificat

Attribué à

TRIBALLIER Cyrille

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	**29/04/2021**	**28/04/2028**
Amiante avec mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	**29/04/2021**	**28/04/2028**

Date : 29/04/2021 Numéro de certificat : 9643063

Laurent Croguennec, Président

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche, 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N°4-0087
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

BUREAU VERITAS

7.4 Attestation d’assurance

MSIG
Europe

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés **MSIG Insurance Europe AG,** Succursale en France, sis 65 Rue de la Victoire – 75009 PARIS – certifions par la présente que la Société :

BUREAU VERITAS SERVICES France SAS
8 Cours du Triangle
92800 Puteaux

a souscrit auprès de notre Compagnie, pour le compte de sa filiale :

Bureau Veritas Exploitation SAS
8 Cours du Triangle 92800 Puteaux

un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro F210.16.0414.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la **RESPONSABILITE CIVILE** pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités de diagnostic immobilier et notamment :

1) **Diagnostic amiante**
- Repérage amiante avant travaux et démolition,
- Assistance technique pour travaux de traitement de l'amiante,
- Repérage amiante pour constitution de DAPP et de DTA,
- Réalisation ou mise à jour de DAPP,
- Repérage amiante avant/après travaux ou démolition,
- Réalisation ou mise à jour du dossier amiante,
- Examen visuel après travaux de retrait et d'encapsulage,
- Mesures de la concentration des fibres d'amiante dans l'air des immeubles bâtis,
- Prélèvement et analyse d'eau afin de rechercher la présence d'amiante en suspension,
- Analyse d'échantillons prélevés par l'Assuré,
- Mesures d'exposition à l'amiante des travailleurs à leurs postes de travail,
- Vérification périodique de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments,
- Repérage amiante avant-vente,
- Repérage amiante avant travaux y compris de démolition sur installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité,
- Diagnostic portant sur la gestion des Produits, Matériaux et des Déchets (PMD) issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiment (Décret n° 2021-822 du 25 juin 2021), y compris le réemploi des matériaux : concernant cette dernière mission il est précisé que les garanties s'appliquent y compris lorsque la mission porte sur des démolitions ne comportant pas de déchets amiantés.

2) **Autres diagnostics**
- Diagnostic radon bâtiments,
- Diagnostic monoxyde de carbone,
- Diagnostic accessibilité des handicapés ERP Existants,
- Diagnostic accessibilité des handicapés des voieries,
- Diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité / de gaz,
- Diagnostic de l'état des risques naturels et technologiques (ERNT),
- Diagnostic de Performances Energétiques –DPE- :
 - Location
 - Cession immobilière
 - ERP
 - Neuf

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

- Mise à jour du DPE,
- Diagnostic des installations d'assainissement non collectif (ANC),
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment et diagnostic mérule (DDT),
- Etat parasitaire et diagnostic mérule (hors DDT),
- Diagnostic Plomb avant / après travaux,
- Constat des risques d'exposition au Plomb (CREP) :
 - En cas de location / vente
 - Dans les parties communes
- Risque d'intoxication au plomb dans les peintures,
- Etat des lieux,
- Métrages Loi Carrez/ Loi Boutin,
- Millièmes de copropriété,
- Prêts conventionnés (normes d'habitabilité),
- Sécurité piscine,
- Diagnostic technique Loi SRU,
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux d'habilitation ou recevant du public,
- Prélèvement et analyse de poussière et de revêtement afin de rechercher la présence de plomb.

3) **Analyses et/ou prélèvements d'échantillons.**

4) **Conseil en performance énergétique.**

5) **Toutes missions connexes d'assistance technique et/ou de conseil.**

6) **Toutes missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.**

7) **Toutes missions de maîtrise d'œuvre de désamiantage.**

MONTANTS DE GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION :

Tous dommages confondus (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non), **par sinistre** **1 000 000 EUR**

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE PENDANT ET/OU APRES PRESTATION :

Tous dommages confondus (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non), **par année d'assurance** **1 000 000 EUR**

La présente attestation valable du 01/01/2023 à zéro heure au 31/12/2023 à minuit, est délivrée, sous réserve du paiement de la prime d'assurance, pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager la Compagnie au-delà des clauses, termes et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Paris, le 14 décembre 2022

MSIG Insurance Europe AG
65, rue de la Victoire - 75009 Paris
Tél : 01 [illegible] – Fax : 01 40 67 12 34
RCS Paris 753143882 APE 6512Z

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne